

N° de réf. I17-103

Appareils électroménagers n° 50

Le 27 septembre 2017

Les produits déjà certifiés ne sont pas touchés par cet avis

Présentez votre demande d'évaluation dès maintenant

Nous annonçons : la publication de la norme CSA C22.2 n° 109-17, Appareils de cuisson pour usage commercial

Classe n° : 2831 02, APPAREILS DE CHAUFFAGE - Appareils de cuisson et chauffe-liquides -portatifs  
2831 03, APPAREILS DE CHAUFFAGE - Appareils de cuisson et chauffe-liquides -fixes

Pour acheter la norme, visitez nous à [www.shop.csa.ca](http://www.shop.csa.ca)

### Qui est visé ?

Tous les fabricants d'appareils de cuisson électriques pour usage commercial.

### Que devez-vous faire ?

1. Ce document fait état de modifications à la certification qui ne visent pas vos produits certifiés.
2. Veuillez communiquer avec le personnel technique de la CSA si vous avez des questions ou si vous voulez obtenir des renseignements concernant cette publication et la façon dont elle s'applique à vous.
3. Si vous souhaitez faire évaluer de nouveaux produits selon les modifications, il vous suffit de lancer un projet de certification en vous adressant à notre Centre des services à la clientèle au 1 866 797-4272. Vous devrez nous soumettre la documentation à l'appui\*. Si des essais doivent être effectués, nous vous

indiquerons le nombre d'échantillons nécessaires.

\*Incluant les informations techniques, le nom et l'adresse de l'entreprise, l'emplacement des usines et le numéro de dossier de la CSA ou le numéro du contrat principal (si un tel numéro a été attribué), ainsi que toute autre documentation pertinente.

### Approbations :

Ce bulletin d'information annonce la publication de la norme CSA C22.2 n° 109-17 qui remplace l'édition précédente, soit la C22.2 n° 109-M1981.

Veuillez noter que toute nouvelle demande ou mise à jour reliée aux produits déjà certifiés par la CSA sera évaluée en vertu des exigences modifiées qui sont expliquées en détail à la pièce jointe n° 1 ci-dessous.

### Principales modifications :

Voir la pièce jointe n° 1.

Pour toute question relative à votre dossier ou à vos produits, veuillez-vous adresser à l'associé du personnel technique du Groupe CSA qui s'occupe de votre dossier.

Allez à <http://www.csagroup.org/fr/services/essais-et-certification/certified-product-listing/> et entrez votre numéro de contrat principal ainsi que les numéros de classes associées avec ce bulletin d'information pour visualiser vos produits certifiés.

### Pour des questions techniques sur ce bulletin d'information

Communiquez avec Don Lee  
par téléphone au 416-747-4176, télécopieur au 416-747-4149  
ou par courriel à [don.lee@csagroup.org](mailto:don.lee@csagroup.org)



Rendez-vous au [www.csagroup.org](http://www.csagroup.org) où vous pouvez cliquer sur "Contactez nous" pour parcourir le répertoire téléphonique de nos bureaux et partenaires.

## **Pièce jointe n° 1**

### Principales modifications

1. Les exigences d'inflammabilité basées sur la norme CSA C22.2 n° 0.6 ont été remplacées par la norme CSA C22.2 n° 0.17. Cette seconde norme est fondée sur les normes ASTM acceptées par le secteur industriel pour les indices d'inflammabilité.
2. L'article 4.5.3.2 a été modifié afin de citer en référence la norme CSA C22.2 n° 21 pour les cordons d'alimentation. Cette modification a déjà été énoncée dans la L.I.T. n° C-41, qui a maintenant été incluse. Cette L.I.T a maintenant été annulée.
3. L'article 4.15.1(b) a été modifié afin d'ajouter la norme CSA E60730-1 et la norme de deuxième partie pertinente, comme substitut à la norme CSA C22.2 n° 24.
4. Les articles 4.15.1(c) et 6.10.4 ont été modifiés afin d'ajouter la norme CSA E61058-1 comme substitut à la CSA C22.2 n° 55.
5. L'article 6.7 a été modifié afin d'ajouter l'option de mener l'essai diélectrique à un potentiel continu.